BTS BÂTIMENT

Alternance
Bac +2
Diplôme d'État Niveau 5
Taux de réussite : 82%[1]
Taux d'employabilité* : 80%

OBJECTIFS

Le titulaire de ce diplôme est conducteur de travaux ou chef de chantier. À ce titre, il assure l'interface entre le chantier, les fournisseurs et la hiérarchie de l'entreprise. Il trouve sa place dans les entreprises de construction neuve ou de réhabilitation. Ses activités se répartissent entre les études techniques et de prix, la préparation, la conduite et la gestion de chantier à travers des tâches administratives, techniques, économiques et de communication.

En bureau d'études, il participe à l'élaboration du dossier technique destiné à être transmis aux entreprises. Pour ce faire, il doit connaître les différents corps d'état (gros œuvre et second œuvre) et les travaux qu'ils peuvent prendre en charge. Il doit aussi savoir se situer entre les intervenants de la construction, tels que le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage.

Sur le chantier, il prépare les travaux en choisissant les modes opératoires les plus efficaces et les plus économiques, tout en restant attentif à la qualité. Il est responsable d'une équipe. Il ouvre le chantier, coordonne les interventions des différents corps d'état, vérifie le budget, contrôle l'avancement des travaux, ferme le chantier. Enfin, il veille au respect de la réglementation.

QUALITÉS ATTENDUES

- Se passionner pour les métiers du BTP, pour le gros œuvre et le second œuvre,
- Avoir de l'intérêt pour le monde de l'entreprise, notamment l'économie, les aspects juridiques, la gestion, l'étude technique et financière d'un projet,
- Aimer créer et concevoir des solutions techniques,
- Etre un bon communiquant pour transmettre facilement des informations techniques aux collaborateurs,
- Etre capable d'utiliser l'outil informatique pour concevoir avec des logiciels spécialisés une simulation de réalisation d'un ouvrage,
- Prendre en compte les contraintes économiques d'un projet BTP pour satisfaire un client,
- Etre fortement sensibilisé aux notions de qualité, de sécurité, et de préservation de l'environnement,
- Etre capable de manager une équipe sur le terrain...

POURSUITE D'ÉTUDES

Après ce titre, l'AFIP propose la formation suivante :

- Ingénieur Projet Construction (3 ans)

Autres :

- Licence professionnelle,
- Licence,
- Bachelor,
- Classe préparatoire ATS

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

En fonction de la taille et des spécificités de l'entreprise, les missions seront variées et iront de l'établissement des factures à l'encadrement d'une équipe en passant par la gestion de la sécurité du chantier.

Au sein d'entreprises artisanales ou PME, le diplômé du BTS Bâtiment travaille de façon autonome. Ses activités concernent à la fois la conception, la préparation, l'organisation et le suivi des chantiers.

Métiers accessibles :

- Chef de chantier,
- Chargé d'affaires,
- Conducteur de travaux,
- Responsable de projets,
- Adjoint au dirigeant de l'entreprise.

Dans les grandes entreprises, sous l'autorité d'un supérieur hiérarchique, il est plus spécialisé et exerce ses activités en bureau d'études, bureau des méthodes, conduite de travaux, sur chantier.

Secteurs d'activités possibles :

- La construction de maisons individuelle,
- La construction neuve (logement, tertiaire, industrielle, ...)
- La maintenance et la réhabilitation du cadre bâti,
- La coordination et le pilotage d'opération
- Les études, le contrôle technique...

MODALITÉS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Organisation de la formation en alternance :

- 2 années en alternance

Rythme : 2 semaines à l'école / 2 semaines en entreprise

Moyens pédagogiques :

- Séances de formation en salle,
- Exposés théoriques,
- Études de cas concrets,
- Ateliers,
- Laboratoires informatiques.

Encadrement :

- L'équipe pédagogique est encadrée par un responsable de filière,
- Les enseignements techniques sont dispensés par des professionnels en activité.

Validation du parcours selon les modalités d'examen

PROCÉDURE D'ADMISSION

Candidature sur ParcourSup ou en ligne sur notre site internet www.afip-formations.com via l'onglet « **Candidater** ».

- Tests de sélection
- Entretien de motivation
- Étude du dossier par la commission d'admission
- Réponse sous 5 jours après l'entretien d'admission, si le dossier est complet.

VOIES D'ACCÈS

En Alternance :

- Salarié en contrat d'apprentissage.
- Salarié en contrat de professionnalisation, nous consulter

VAE, nous consulter

Alternance
Bac +2
Diplôme d'État Niveau 5
Taux de réussite : 82%(1)
Taux d'employabilité* : 80%

Retrouvez nous sur parcoursup

PROGRAMME

VALIDATION ET MODALITÉS D'EXAMEN

Validation du Brevet de Technicien Supérieur de l'Education Nationale (diplôme d'Etat) : **BTS Bâtiment**

Organisme certificateur : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (RNCP 1122).

Modalités d'obtention du Titre : Epreuves de BTS (organisée en fin de 2ème année selon calendrier académique)

EPREUVES			Candidats				
			Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) **Apprentis** (CFA ou sections d'apprentissage habilités), **Formation professionnelle continue** dans les établissements publics habilités		**Formation professionnelle continue** (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS)	**Scolaires** (établissements privés hors contrat), **Apprentis** (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), **Formation professionnelle continue** (établissement privé) **Au titre de leur expérience professionnelle** **Enseignement à distance**	
Nature des épreuves	*Unité*	*Coef*	*Forme*	*Durée*	*Forme*	*Forme*	*Durée*
E1 – Culture générale et expression	U1	4	Ponctuelle Ecrite	4h	CCF 3 situations	Ponctuelle écrite	4h
E2 – Anglais	U2	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle orale	Compréhension : 30 min sans préparation ; Expression : 15 min + 30 min de préparation
E3 – Mathématiques - Sciences physiques appliquées		4					
Sous épreuve E31 : Mathématiques	U31	2	CCF 2 situations	2h	CCF 2 situations	Ponctuelle écrite	2h
Sous épreuve E32 : Sciences physiques appliquées	U32	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle écrite	2h
E4 – Étude Technique		6					
Sous épreuve E41 : Dimensionnement et vérification d'ouvrages	U41	2	Ponctuelle Ecrite	4h	Ponctuelle Ecrite (4 h)	Ponctuelle écrite	4h
Sous épreuve E42: Conception d'ouvrages du bâtiment	U42	4	Ponctuelle Orale	45 min	Ponctuelle Orale (45 min)	Ponctuelle orale	45 min
E5 – Etude économique et préparation de chantier	U5	6	Ponctuelle Orale	1h	CCF 2 situations	Ponctuelle orale	1h
E6 – Conduite de chantier		6					
Sous épreuve E61 : Suivi de chantier	U61	2	Ponctuelle Orale	30 min	CCF 1 situation	Ponctuelle orale	30 min
Sous épreuve E62 : Implantation-Essais	U62	4	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle pratique	6 h
Épreuve facultative de langue vivante*	UF1	1	Ponctuelle Orale	20 min (+ 20 min de préparation)	Ponctuelle orale	Ponctuelle orale	20 min (+ 20 min de préparation)

* : Hors anglais (pour cette épreuve facultative, seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte).

ANNÉES 1 ET 2

Culture générale et expression

Anglais

Mathématiques

Sciences physiques appliquées

Dimensionnement et vérification d'ouvrages

> Mobiliser ses connaissances pour choisir des composants, dimensionner et/ou vérifier la résistance des éléments d'une structure simple d'un bâtiment

> Utiliser un code et/ou des normes de construction pour dimensionner et/ou vérifier la résistance des éléments d'une structure simple d'un bâtiment

> Exploiter des résultats issus de logiciels de la profession.

Conception d'ouvrages du bâtiment

> Exploiter un dossier technique réel

> Proposer des solutions techniques en réponse à un état des lieux, un cahier des charges

> Établir des plans et nomenclatures permettant l'exécution d'un ouvrage

> Utiliser des logiciels de la profession.

Etude économique et préparation de chantier

> Quantifier les besoins et estimer le coût d'un ouvrage élémentaire.

> Établir les procédés de réalisation

> Élaborer le processus de réalisation d'un ouvrage

> Analyser les risques et proposer des solutions

> Planifier les travaux

> Établir les documents préalables à l'ouverture d'un chantier

> Élaborer le budget travaux

Chiffres 2023

Taux d'obtention du diplôme/Titre	Taux de présentation aux examens	Taux de poursuite d'études	Taux d'interruption en cours de formation	*Taux d'apprenants en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation
82%(1)	Non évalué	38%(1)	9,38%	80%

Nombre de classes par année	Effectif maximum par classe	Possibilité de VAE	Possibilité de validation par bloc de compétence
2	30	Nous consulter	Non

En savoir +

(1)Source : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion